

# LE RAPPEL

## JOURNAL QUOTIDIEN DE LA WALLONIE

TELEPHONES :  
Direction - Administration ..... 32.65.10  
Rédaction ..... 32.76.02  
Annonces ..... 32.76.03

Bureaux : 27, rue Léopold, Charleroi. - Ouverts de 8 h. à 18 h. (samedis à 17 h.), excepté les dimanches et jours fériés. - C. C. F. N° 7520

Pour la publicité, s'adresser en nos différents bureaux à Charleroi, Mons et La Louvière, et dans toutes les agences de publicité.

### L'EFFROYABLE TRAGEDIE DE MARCINELLE

# Les sauveteurs vont tâcher d'atteindre l'accrochage de 975 par le puits d'extraction

■ Les « repasseurs de fosse » s'activent à réparer le guidonnage jusqu'à ce niveau

■ Une poche de grisou a été détectée, jeudi à l'étage 907, mais elle ne présentait pas un caractère d'extrême gravité



Plusieurs fois par jour, ce petit garçon vient embrasser son père, qui fait partie d'une équipe de sauveteurs.

Hier, au milieu d'une grande affluence

## Emouvantes funérailles à Couillet, à Jamioulx et à Macon

### Aujourd'hui, les obsèques de 36 victimes se dérouleront à Marcinelle-Haies

Voir nos comptes rendus en page 3

## Le langage de la bonne foi

PLUS l'attente se prolonge, et plus se trouve avivée l'angoisse des familles des mineurs emmurés. Chaque jour qui passe, sans apporter la nouvelle d'une proche délivrance, semble réduire un peu davantage ce qui reste d'espoir dans les cœurs inquiets.

Cette longue incertitude, en ébranlant les nerfs les plus solides, crée autour de la catastrophe du Bois du Cazier une sorte de climat passionnel. Mais la passion égare presque toujours ceux qui s'y abandonnent. Nous comprenons que certaines personnes, touchées profondément par le drame et vaincues par la douleur, ne soient plus capables de résister à son entraînement. Nous avons trop de respect pour leur immense chagrin ; nous éprouvons trop de compassion devant leur détresse pour nous étonner de la violence de quelques-unes de leurs réactions.

Mais il y a des gens, qui n'ont pas l'excuse d'être accablés par le chagrin, et qui affirment des choses que personne, à l'heure actuelle, n'a le moyen de contrôler, qui exaspèrent la révolte des malheureux, alors qu'on ne connaît même pas avec précision les causes de la catastrophe. Nous nous sommes interdit jusqu'aujourd'hui de souligner la curieuse attitude de ces gens, étrangers aux subtilités les plus élémentaires de la technique, accueillants seulement à quelques rumeurs invérifiables, et qui malgré tout franchissent avec un radicalisme qui s'apparente à la présomption.

\*\*\*

MAINTENANT, il est difficile de nous taire encore, puisque *Le Journal de Charleroi* avec une fermeté exceptionnelle dans le propos, vient de rappeler ces journalistes à la mesure et au bon sens. Nous avions pensé, un moment, reproduire in extenso l'article de notre confrère socialiste. Mais, pour ne pas allonger ce billet, nous nous sommes finalement résolus à en reproduire l'extrait le plus significatif :

« Malgré toute la prudence qu'exige un fait aussi complexe et aussi chargé que cet incendie meurtrier, éclatant dans la profondeur de la terre et dont on ne connaît encore qu'en partie la cause et le développement, certains journaux ont largement ouvert leurs colonnes à des articles qui avaient l'air de réquisitoires. Ces articles paraissent signifier ceci : « Pour qu'un tel malheur ait pu s'abattre sur la mine du Bois du Cazier, il faut qu'il y ait eu de criminelles négligences ! Nous voulons les coupables ! Qu'on nous les livre ! »

Cette façon de mettre de l'huile sur le feu n'est pas honnête. Elle témoigne même d'un esprit assez bas. Il est facile d'attiser les passions, et surtout la colère. Nous craignons fort que ce qui

Une nouvelle nuit angoissante, la huitième depuis l'effroyable catastrophe du Cazier, a commencé. A l'intérieur du charbonnage, M. Van den Heuvel vient de communique qu'une des reconnaissances effectuées de 835 m. à 907 mètres s'est heurtée à un éboulement. Par contre, l'éboulement à 50 mètres du puits à l'étage de 907 mètres a été franchi. Malheureusement, un autre éboulement a été repéré à quelque cinquante mètres plus loin. Il semble d'autre part que leurs travaux vont pouvoir se dérouler dans de meilleures conditions. En effet, la teneur en oxyde de carbone est fortement tombée et rejoint celle qui peut être supportée par un ouvrier respirant librement durant une période de 3 à 4 heures.

Toutefois, afin de sauvegarder la santé des sauveteurs, ceux-ci sont toujours astreints à porter un masque filtrant à l'étage 907. Cet appareil ne pèse que 3 kgs au lieu des 50 kgs de l'appareil isolant « type Draeger ». Cet allègement, on connaît aisément que les sauveteurs s'y accablent avec satisfaction.

### DEVANT LES GRILLES

La nuit est froide. Pourtant vers 10 h. 30, une cinquantaine de personnes attendent toujours des nouvelles devant les grilles. Et il n'y a pas que des parents d'émurés... Un couple, jeune encore, nous interpelle :  
— Ne croyez pas que nous sommes venus ici, poussés par une curiosité malsaine.  
♦ VOIR SUITE PAGE 2

## UN DOCUMENT

### Voici ce que les équipes de secours ont réalisé à ce jour dans leur tentative de percée vers le fond

## Trois « possibilités » ont été exploitées et furent abandonnées ou suspendues PARCE QUE :

- 1) la voie était trop étroite ;
- 2) des éboulements bloquaient le passage ;
- 3) une nappe gazeuse a été repérée

Sur la cour, il y avait, en cette fin d'après-midi du 9ème jour, plus d'hommes en bleu de travail qu'il n'y en eut jamais. C'étaient, pourtant, des sauveteurs ; mais s'étant débarrassés du carapace ignifuge et du casque, ils se confondaient avec les ouvriers.

Pourquoi cette concentration hors des lieux stratégiques ? Pourquoi cette désertion du carré où la veille, toutes les forces s'étaient concentrées jusqu'à une heure avancée de la nuit ?

— Parce que les travaux sont suspendus depuis le matin, nous

déclarait un sauveteur. Et pourquoi étaient-ils suspendus ?  
— Parce qu'il le fallait ! Les équipes de secours ont, en effet, atteint, hier, un stade à partir duquel la progression n'était plus possible.

Le directeur général des mines, M. Van den Heuvel, voulait bien nous dire que ce temps d'arrêt était dû au fait que les trois possibilités de percée vers les étages inférieurs avaient été épuisées et qu'à ce compte, la progression n'était momentanément envisageable qu'en recourant à d'autres moyens.

En nous aidant des explications qui nous ont été données, nous allons tâcher de préciser où et pourquoi les travaux ont été interrompus et, ce faisant, nous aurons dressé un panorama de l'état des travaux de secours. Panoramas que que restitué dans la mesure où cela est possible le schéma ci-con-

tre. De cette façon, on aura une vue précise de la situation créée après huit jours d'un labeur incessant.

### Un passage trop étroit

Devons-nous rappeler que l'étage 907, en raison des perspectives d'infiltration en profondeur qu'il offrait était qualifié de point stratégique. Pour l'atteindre il fut d'abord décidé de forcer le passage par la galerie 835 dont l'accès se fit par le nouveau puits. Ce fut, dans l'ordre chronologique, la première opération.

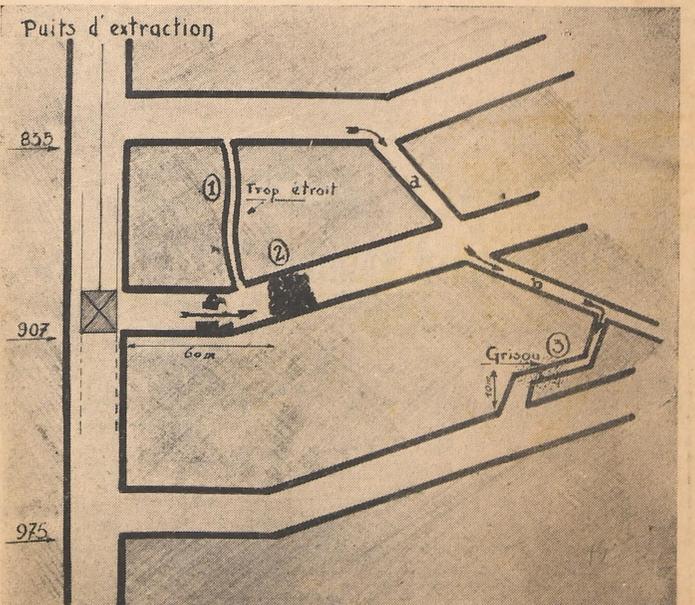
Résultats pratiques : elle amena à cet étage la découverte des 83 corps. On sait maintenant qu'ils furent découverts dans la galerie à plan montant à 1.200 mètres du puits. L'infiltration s'annonçait particulièrement difficile. D'abord en raison de sa situation, elle dut être abandonnée sans espoir d'être reprise parce que le boyau à travers lequel la progression s'effectuait, comportait des risques extraordinaires. Le boyau était si étroit que l'homme qui s'y engageait n'était plus en mesure de se retourner. Il était littéralement coincé et sa situation eût été désespérée s'il avait dû opérer précipitamment un mouvement de recul.

### Murs infranchissables

Il fallait sans désemparer recourir à une autre technique. On tenta l'approche de la galerie 907 par les vieux puits. Ce fut l'opération n. 2 et elle put être entreprise étant que les travaux de restauration du guidonnage furent terminés. L'infiltration s'annonçait particulièrement difficile. D'abord en raison de sa situation, elle dut être abandonnée sans espoir d'être reprise parce que le boyau à travers lequel la progression s'effectuait, comportait des risques extraordinaires. Le boyau était si étroit que l'homme qui s'y engageait n'était plus en mesure de se retourner. Il était littéralement coincé et sa situation eût été désespérée s'il avait dû opérer précipitamment un mouvement de recul.

♦ VOIR SUITE PAGE 2

### PANORAMIQUE DES OPERATIONS DE SAUVETAGE



Les sauveteurs ont travaillé sur trois « plans d'attaque ». Leur premier plan consistait (1) à rejoindre 907 en partant de 835, par une voie, qui, s'étant avérée trop étroite, a dû être abandonnée. Le second plan a amené les sauveteurs, par l'envoyage 907, à rencontrer un éboulement à une cinquantaine de mètres de l'envoyage. A peine l'avaient-ils franchi qu'ils se trouvaient en présence d'un second éboulement, très important (2). Le troisième plan conduisit les sauveteurs, par les galeries a (entre 835 et 907) et b (entre 907 et 975) vers l'étage 975. Ils ont été arrêtés par une nappe de grisou (3), à quelques mètres de l'étage 975. D'autre part, hier, la réparation du guidonnage se poursuivait sous 907.



Quelques minutes de repos, un rayon de soleil, une cigarette... Puis ce sera de nouveau la descente dans le gouffre, à la recherche des compagnons disparus.

## Nouveau drame à l'étage 835

# Un sauveteur égaré dans la mine à un kilomètre du puits se mourait d'asphyxie

• J'étais seul avec un mort ; deux cadavres de chevaux m'ont enfin indiqué la bonne voie ; je me suis évanoui quatre fois avant d'être sauvé, nous raconte, à l'hôpital, M. Julien Lemeire

Aux dizaines de pauvres corps de mineurs remontés de l'étage 835, il a fallu s'en ajouter un 86me, celui d'un sauveteur de la Campine, Julien Lemeire, marié, trois enfants, d'Eidsden.

A 8 heures du matin, mercredi, il descendait avec une équipe chargée de ramener les corps de 835 mètres.

Hier, c'est à l'hôpital Ste-Thérèse, à Montigny-sur-Sambre, que nous l'avons revu, bien rasé cette fois, habillé de frais, mais avec encore dans le regard comme le souvenir d'un intolérable cauchemar.

### En face d'un mort

« A proximité du puits, nous a-t-il déclaré, il n'existait plus de corps. Tous ceux-là avaient été remontés. Il nous fallait donc nous avancer bien loin dans la galerie et les tailles. On s'était dispersé, chacun allant à la recherche d'un corps. A 800 mètres du puits, je suis monté dans un nouveau sur une longueur de 125 mètres, puis je suis redescendu une quinzaine de mètres encore, dans une taille. Là-bas, je me trouvais face à face avec un mort. Il pesait lourd. Au moins 80 kg. Par-dessus le marché, le malheureux s'était glissé sous un

chariot. J'étais occupé à le tirer, à le décaler le mieux possible. C'était difficile. Une partie du corps semblait coller aux rails.

### Quelque chose de drôle

« J'y serais sans doute parvenu. Mais, soudain, il se passa « quelque chose de drôle dans ma tête ». Et je tombai, je ne savais trop pourquoi, la face contre la poitrine du malheureux.

« Sans doute, une minute plus tard, je repris conscience. Mais « ça n'allait pas ! » Je devais respirer

♦ VOIR SUITE PAGE 2



Julien Lemeire.

## Grèves dans les mines du Borinage

La matinée de jeudi a été marquée dans le Borinage par le déclenchement d'un important mouvement de grève dans les charbonnages. Mouvement qui affecte plusieurs milliers d'ouvriers du fond et de la surface à la pause de 6 h. Les 1200 ouvriers que compte le puits de l'Heribus à Guesmes et appartenant à la société des Produits et du Levant du Flénu ont cessé le travail et se sont rendus en cortège dans les puits de la société à Guesmes et à Jennepe où ils ont débouché le personnel.

Le mouvement de grève a ensuite atteint dans la matinée les sièges des charbonnages belges dont les puits du Crachet et du Grand Trait à Frameries 3, 5 et 8 à Wasmes et le 10 de Griscoul.

Dans le courant de l'après-midi les grévistes se sont rendus sans incident, semble-t-il, mais porteurs de panneaux revendicatifs dans les 3 sièges des charbonnages du Hainaut, à Tetre, Baudois, et Hainage où la grève a été décidée par le personnel.



# L'effroyable tragédie de Marcinelle

## Les émouvantes funérailles des victimes

**A Couillet :**  
**Henri Roschaert**  
**et Fortuné Delporte**

**A Jamioulx :**  
**Léopold Dubois**  
**et Gustave Monard**

Envers et contre tout, Mme Roschaert persistait à espérer. Mardi, quand fut ramené chez elle, rue de Naimmes, à Couillet, le corps de son mari, il n'y eut plus d'espoir. Hier, jeudi, une foule nombreuse a escorté jusqu'à leur dernière demeure deux Couilletais victimes de la catastrophe du Cazier, Henri Roschaert et Fortuné Delporte. Le matin, les corps avaient été amenés de leur domicile jusqu'à la Maison Communale dont le hall était aménagé en chapelle ardente. Longue, elle y défilait encore quand, à 9 h 30, le clergé conduit par M. l'abbé Delwart, curé de la paroisse du Rosaire apparut sur la place communale.



Portés par des compagnons de travail, les corps de Léopold Dubois et Gustave Monard, sont conduits vers leur dernière demeure.

Tandis que retentissait une sonnerie « Au Champ » exécutée par les clairons du Cercle d'Art Musical, les cercueils furent glissés dans les corbillards. Un long cortège s'ébranla alors en direction de l'église Saint-Basile. Derrière la police, venaient les tambours du Cercle d'Art Musical, les drapeaux, les délégations ouvrières, le clergé, les membres du Gouvernement et de la Province, les représentants du Corps des Mines et de la direction du Charbonnage, le Conseil communal.

**Le service religieux**  
 A l'église Saint-Basile, le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Delwart, curé de la paroisse du Rosaire, assisté de MM. les abbés Girard et Lempereur, curés de Saint-Basile et de Saint-Laurent, de M. l'abbé Carette, vicaire dominical au Rosaire et de M. l'abbé Buchet, vicaire de la paroisse Saint-Basile.

**Les personnalités**  
 Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. les ministres Rey et Trochet, Laurent, chef de Cabinet du gouverneur de la Province, Bertriaux, représentant le conseil d'administration du charbonnage Van Groenendael, directeur général, Duvieux et Yernaux, sénateurs, Behogne, Decooman, Gailly, députés, Meurée, bourgmestre de Marcinelle, Escarmure et Boudin, échevins à Charleroi, Thone, député permanent, le conseil communal de Couillet, conduit par M. Van Walleghem, Daugimont, représentant M. Le Borne, commissaire d'arrondissement, bourgmestre, M. H. Garray, directeur-général des Usines Hainaut-Sambre, Eloy, directeur administratif, Bodson, directeur des Usines Solvay, le co-



Les cercueils contenant les restes de Henri Roschaert et Fortuné Delporte, ont été exposés devant la maison communale de Couillet. Le long défilé a commencé.



Lorsque le cortège s'ébranle, une foule nombreuse s'associe à la douleur de la famille.

### A Fleurus : Les funérailles de Hans Mueller

A Fleurus ont eu lieu, samedi matin, les funérailles de Hans Mueller, né à Loeblitz (Allemagne) le 4-7-1925, tombé au champ d'honneur du travail à Marcinelle le 8-8-1956.

Son corps repose dans le hall de l'Hôtel de Ville. Le drapeau national allemand, jaune, rouge, noir, surmonté d'un casque de mineur, recouvre son cercueil.

Trente mineurs en costume de travail, lampe allumée pendue au foulard, montent une garde d'honneur. A leurs pieds, s'étalent un panier de gerbes de fleurs parmi lesquelles on reconnaît celle de Deutsche Botschaft de Bruxelles, du Consul d'Allemagne à Liège, du Charbonnage du Bois du Cazier, des camarades du défunt... et tant d'autres.

Vingt drapeaux de toutes les organisations de Fleurus s'étagent sur les marches du perron.

Devant l'hôtel de ville se serre une foule nombreuse. Vers 18 h, le clergé procède à la levée du corps. La police et la gendarmerie, en grande tenue, ouvrent la marche.

Vient ensuite les drapeaux suivis de la longue suite des enfants et des jeunes gens portant les fleurs.

lonel de gendarmerie Pastrez, commandant la région Hainaut-Namur Forest, commandant de gendarmerie de Voghelier, commissaire de police en chef, les représentants des sociétés locales dont MM. A. Bolle, président de la Croix-Rouge, Étienne, président du Cercle d'Art Musical, A. Binon, président d'honneur des Amis du Progrès, Hoyat, président du Cercle wallon, Bridoux, président du Cercle « Les Tréteaux », L. Pierre, vice-président du Cercle Artistique, Rhone, président de la F.N.C. Pinon, du comité régional de la F.N.A.P.G. On reconnaissait aussi MM. Califice, secrétaire général de la C.S.C. de la région de Charleroi, Georges Van den Driessche, des Mutualités chrétiennes, Germain Cappelman, secrétaire du M.O.C., Robert Cheraimy, propagandiste syndical, Boulanger, secrétaire communal, Stranard, président de la C.A.P.

Parmi les mineurs escortant le corbillard on reconnaissait aussi M. Carlo Fontaine de Couillet, l'un des rescapés de la catastrophe. Il y avait aussi des délégations du personnel des écoles libres et communales de la Croix-Rouge, du personnel employé et ouvrier des usines Hainaut-Sambre et Solvay.

**Le service religieux**  
 A l'église Saint-Basile, le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Delwart, curé de la paroisse du Rosaire, assisté de MM. les abbés Girard et Lempereur, curés de Saint-Basile et de Saint-Laurent, de M. l'abbé Carette, vicaire dominical au Rosaire et de M. l'abbé Buchet, vicaire de la paroisse Saint-Basile.

**Les personnalités**  
 Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. les ministres Rey et Trochet, Laurent, chef de Cabinet du gouverneur de la Province, Bertriaux, représentant le conseil d'administration du charbonnage Van Groenendael, directeur général, Duvieux et Yernaux, sénateurs, Behogne, Decooman, Gailly, députés, Meurée, bourgmestre de Marcinelle, Escarmure et Boudin, échevins à Charleroi, Thone, député permanent, le conseil communal de Couillet, conduit par M. Van Walleghem, Daugimont, représentant M. Le Borne, commissaire d'arrondissement, bourgmestre, M. H. Garray, directeur-général des Usines Hainaut-Sambre, Eloy, directeur administratif, Bodson, directeur des Usines Solvay, le co-

Hier matin, ont eu lieu à Jamioulx les funérailles de deux des victimes de la catastrophe de Marcinelle, MM. Léopold Dubois et Gustave Monard.

Vers 9 h 45, de nombreux personnes défilèrent au domicile de M. Léopold Dubois, rue Baudouin le Prince. On remarquait notamment la présence de M. Hemblise, bourgmestre, entouré des membres du conseil communal, d'une délégation des combattants, d'une délégation de la Croix-Rouge, des enfants des écoles, des jeunes gens et jeunes filles des patrons locaux, etc.

Peu avant 10 h, le clergé procède à la levée du corps. Le cortège se forme peu après, et, par la rue Baudouin le Prince gagne la Place communale, puis l'église.

Le clergé et les autorités se rendent alors à l'école communale, transformée en chapelle ardente, où repose M. Gustave Monard. Quatre mineurs de Jamioulx, MM. G. Delhaye, A. Cattelain, R. Dache et G. Crevits, aidés par deux autres habitants de la commune, portent le cercueil jusqu'à l'église proche.

**A Macon : Paul Couture**

Vers 9 h 30, la foule défile sans discontinuer dans la chapelle ardente jusqu'au moment où 10 mineurs des environs arrivent en tenue de travail et font un grand signe de croix sur le cercueil.

Minute émouvante. Chacun se tait.

C'est l'heure de la levée du corps. Les gerbes et les bouquets sont tellement nombreux qu'il faut avoir recours aux enfants des écoles pour les porter. Le cercueil apparaît, porté par les compagnons de travail du défunt. Un silence impressionnant règne sur la foule.

Le clairon sonne « Au champ » et le cortège se met lentement en marche vers l'église paroissiale.

C'est d'abord la croix, précédant les enfants, puis les jeunes femmes et masculines de Macon et des villages environnants, la musique, les autorités parmi lesquelles nous remarquons M. le délégué de la Commission des Charbonnages, M. le bourgmestre de Macon provincial, MM. les bourgmestres de Chimay, de Macon, les échevins et les conseillers.

Vient ensuite de nombreux drapeaux, le clergé, M. le doyen de Chimay, puis encore des gerbes de fleurs et enfin le cercueil porté sur les épaules des mineurs.

La foule suit le corps. M. le Doyen à la chapelle St-Roch devant le cimetière. A la fin des chants religieux, l'aumônier des mineurs allemands prend la parole en français. Il retrace la vie du défunt : Hans Mueller, orphelin très jeune, fut élevé par ses grands-parents. Il connut une jeunesse pauvre et dure. Il fut mobilisé à 18 ans; une messe va être chantée par M. l'abbé Collard, curé de Macon, entouré de plusieurs prêtres.

### AUJOURD'HUI À MARCINELLE

**Appel aux mineurs**  
 D'accord avec les organisations syndicales intéressées, les mineurs, en tenue, sont priés de se trouver, Place des Haies, à Marcinelle, au plus tard à 9 heures, afin d'assister la garde d'honneur.

**La circulation**  
 L'administration communale de Marcinelle rappelle que les autos des autorités et toutes voitures munies d'un laissez-passer spécial ou de presse, seront acheminées vers le lieu de la cérémonie par le service d'ordre des Entrées à Marcinelle.

**Avis aux médecins**  
 MM. les médecins appelés par leur mission au charbonnage du Cazier y auront accès par l'itinéraire suivant : Avenue Eugène Mascaux, rue des Cayats, Petite Chenevière, rue Lagrange et Tienne Bricouip.

On apprend à Mons que le Gouvernement fédéral allemand a mis à la disposition du Comité provincial d'aide aux victimes de victimes d'accidents mortels du travail pour les familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle une somme de 20.000 DM, soit environ 250.000 francs.

### L'oxyde de carbone a surpris les mineurs en plein travail

Les médecins sont formels : les victimes de la catastrophe de Marcinelle, ont succombé à une intoxication rapide par oxyde de carbone. L'explosion provoquée dans le puits par un court-circuit, a dégagé immédiatement une forte quantité de ce gaz violent.

Le temps relativement court qui a dû s'écouler entre le moment où le mineur a déversé dans les galeries, des torrents de fumée toxique et celui où les corps ont subi les brûlures, donne à penser, estiment les techniciens, que la mort a été quasi instantanée.

La combustion du bois et du charbon dans une atmosphère déjà pauvre en oxygène, a dégagé suffisamment de poison pour polluer mortellement l'air respiré par les infortunés victimes.

Cette toxicité de l'atmosphère a surpris sans aucun doute les ouvriers, en plein travail.

La position allongée des corps, ont éclairé les sauveteurs, indiquant que les malheureux n'ont pas souffert. Leur mort remonte au premier jour de la catastrophe.

L'intoxication commence dès que l'air contient un pourcentage de 0,05 % d'oxyde de carbone. Le poison se fixe rapidement sur les globules rouges du sang dont il supprime l'oxygène.

Le gaz, inodore et incolore, prend naissance dans la dissociation de l'anhydride carbonique sous l'action de la chaleur ou des étincelles. Il n'exerce, par contre, aucune action sur le tissu nerveux. Les symptômes sont plus ou moins sensibles à l'action de cet oxyde.

Jadis, on utilisait des souris pour être prévenu de la teneur en oxyde dans les houilles. Actuellement, des appareils d'une rigoureuse précision sont employés à cette fin.

C'est ainsi que les techniciens allemands de la centrale d'Essen ont amené à pied d'œuvre un important matériel afin de procéder régulièrement à l'analyse des fumées et des gaz qui se dégagent du puits.

D'autre part, les sauveteurs prélèvent des échantillons d'air aux différents niveaux. Les expériences des spécialistes permettent ainsi de connaître le degré de toxicité de l'atmosphère au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ces indications permettent d'éloigner les équipes de secours des zones particulièrement dangereuses. Rappellent enfin que, pour se protéger du redoutable oxyde de carbone, les sauveteurs se munissent de masques reliés à un appareil respiratoire et contenant des bonnes doses d'oxygène qui leur assurent une autonomie de marche de deux heures et les préservent entièrement de l'atmosphère ambiante.

### Depuis dix jours

Plusieurs congrégations religieuses et le Corps de Protection Civile sont sur la brèche...

Mais de religieuses, point ! Il y en a pourtant dans l'enceinte du puits du Cazier. Depuis mercredi. Loin des regards, tout au bout du chemin qui mène au carré.

Les religieuses qui ne peuvent franchir le barrage de gendarmerie établi près de l'échelle conduisant au puits, ne peuvent les voir.

Il y en a huit pourtant, qui restent en permanence sur place et qui accomplissent des tâches qui requièrent beaucoup de courage, beaucoup d'humilité.

Ce sont elles qui, avec les infirmières et aides-soignants, portent la lourde responsabilité des services d'hygiène et de désinfection. Ce sont elles surtout qui, depuis mercredi, préparent et distribuent les repas, les boissons, et enfin durant ces derniers jours, ont enseveli tous les corps remontés de l'étage de 835 mètres.

Les religieuses ont dit une personne qui, elle aussi, se trouve sur les lieux depuis le premier jour. — Je vous assure que les religieuses font preuve d'un extraordinaire dévouement. Personnellement, j'éprouve à leur égard l'admiration la plus vive. Pourtant, je suis sûr qu'elles ont fait quelque chose de vraiment digne d'être admiré.

Paroles banales, souvent entendues, mais qui, en raison des circonstances tragiques, retrouvent ici tout leur sens.

Les familles de victimes savent bien ce que les religieuses ont fait pour elles ces jours-ci. C'est pour elles une source de consolation.

Les religieuses qui n'ont pas encore de nouvelles de celui qu'elles attendent depuis dix jours, ne cachent pas non plus leur admiration pour les religieuses dans leur admiration pour la catastrophe, car cela a déjà été dit...

Les « Pauvres Sœurs de Mons » (Institut St-Joseph, de Gilly), les Sœurs de la Charité de Marcinelle, les Sœurs Dominicaines et les Sœurs de la Providence ont droit à de chaleureux remerciements.

### PRISONNIER DE LA FOSSE TRAGIQUE

### Edo Dionigi, de Marcinelle, aurait dû arriver en retard à son travail

Pour gagner du temps, il alerta un de ses amis qui l'amena au Cazier à moto tout juste à temps pour emprunter la cage qui descendait déjà

Un ouvrier italien d'Asti, Ernest Forlano, qui travaille depuis 10 ans dans les mines de la région carolorégienne est rentré chez lui, en Italie, avec dans son cœur et devant ses yeux, la vision encore vive de l'effroyable tragédie du Bois du Cazier.

**Sans travail**  
 Il y a une dizaine d'années, Ernest Forlano travaillait au

magasin militaire à Asti. Mais le magasin ferma ses portes et il resta sans travail. Il essaya alors de retrouver un autre emploi, rapporte un journal italien. Ses recherches n'aboutissant pas, il se lassa de frapper en vain aux portes et un beau jour il décida de venir travailler en Belgique.

Il arriva donc à Charleroi et fut embauché dans la mine. Son travail était toute sa vie. Il demanda à sa femme de venir le rejoindre.

Un peu plus tard, Beppe, le fils, vint rejoindre ses parents à Charleroi.

Lui aussi descendit dans la mine. Il resta avec ses parents jusqu'à la fin de 1949, puis il entra en Italie.

Un peu plus tard, la femme de Forlano à son tour, regagnait sa patrie.

Ernest Forlano restait seul chez nous. Toute la semaine, il travaillait. Puis, le dimanche, en compagnie d'une dizaine d'amis il allait faire des excursions à motocyclette. De temps en temps, le groupe gagnait la France afin d'y boire un bon verre de vin.

**Trois amis ensevelis**  
 Ciro Piccolo faisait partie du groupe des promeneurs dominicaux. C'était un excellent chanteur qui engendrait la bonne humeur. Agé de 36 ans, il était marié et père de deux enfants. Il habitait rue Sart-St-Nicolas, 40, à Marcinelle. Il est actuellement prisonnier de la Mine de Marcinelle en même temps que deux autres de ses amis, Alvaro Pellazzari, 33 ans, marié, père de deux enfants, domicilié rue Sart-St-Nicolas, 228 à Marcinelle et Edo Dionigi, 32 ans, marié, père de deux enfants également et demeurant rue de Naimmes, 511, à Marcinelle.

Ernest Forlano qui à 50 ans est un grand gaillard aux cheveux blancs, son visage anguleux est brûlé de mille rides et sa voix qui est rude et presque cavernes se voile d'une intense tristesse au souvenir de ses amis, prisonniers de la mine meurtrière.

**La malchance d'Edo**  
 Edo était entré très jeune à la mine. Ernest Forlano, l'avait suivi d'année en année comme un père. C'était lui qui le conseillait. Bientôt, lui dit un jour Edo, je retournerai en Italie où

### Je me marierai. C'est ce qu'il fit quelques mois plus tard à Pesaro. Après son mariage, il revint en Belgique avec son épouse et retourna dans la mine. Il eut un enfant puis un autre.

Il y a quelques semaines, Edo partait avec sa famille à Pesaro à l'occasion des vacances.

**Je suis en retard**  
 Il est rentré à Marcinelle quatre jours à peine avant la catastrophe. Ce matin là, il est venu éveiller son ami Ernest Forlano en toute hâte : « Je suis en retard, lui dit-il, ne pourrais-tu pas me conduire à moto jusqu'au charbonnage ». Et Ernest Forlano chargea son ami sur le siège arrière de sa moto et fonça à toute allure en direction du charbonnage du Cazier. Edo Dionigi, arriva ainsi à temps à son travail. Il fut le dernier à monter dans la cage qui allait le conduire où il était habituellement occupé.

Agitant sa lanterne, il salua son ami Forlano alors que, déjà la cage descendait : « Merci, lui lança-t-il encore, tu m'as permis d'arriver à l'heure ». C'est ainsi qu'Edo, avec Alvaro, avec Ciro et deux cent cinquante mineurs, Italiens, Polonais, Belges, Algériens, Grecs et Allemands, est devenu prisonnier dans la mine.

**J'ai cru tout de suite à une catastrophe**  
 « Alors que je m'apprêtais à descendre avec la seconde équipe, raconte Forlano, je vis tout à coup sortir du puits une vraie colonne de fumée. En apercevant ce nuage de fumée et de poussière, j'ai pensé aussitôt qu'on allait enregistrer une catastrophe. S'il s'était agi d'un coup de grisou, on aurait entendu des explosions et on aurait déploré tout au plus vingt ou trente morts. Mais l'incendie, dans la mine, c'est la fin de tout. Nous nous sommes arrêtés sans savoir ce qu'il fallait faire ».

Effaré, il rôda quelques heures autour de la tombe fumante de ses compagnons et s'efforça d'aider les sauveteurs. Puis il ne résista plus à son tourment, il prit le train pour Asti où il vient de retrouver sa famille. Ernesto Forlano a ouvert à Asti une souscription en vue de venir en aide aux épouses des mineurs disparus.

**Pour des périodes de très longue durée**  
 L'association internationale « Aide à l'Enfant » s'offre à héberger les enfants des victimes des victimes

Les cas intéressants peuvent être communiqués à l'association « Aide à l'Enfant », villa « Les Abeilles », Avenue Teniers, Coq-s-Mer.

A la suite de la catastrophe du puits du Cazier à Marcinelle, le poste émetteur radio « Europe no 1 » a lancé une vaste campagne de solidarité en faveur des familles des victimes. Dès le lendemain du mercredi soir, de multiples appels coulaient sur les ondes.

Des canions et un personnel dévoué se sont mis en campagne. La France entière a été parcourue. Villages et villages ont été visités afin de recevoir les dons qui furent nombreux. Hier, les voitures radio d'Europe no 1 devaient attendre Maudouze dans la soirée.

C'est aujourd'hui qu'elles se dirigent vers Marcinelle où les sommes recueillies seront versées au profit des victimes.

**Qui, si c'est un toffée**



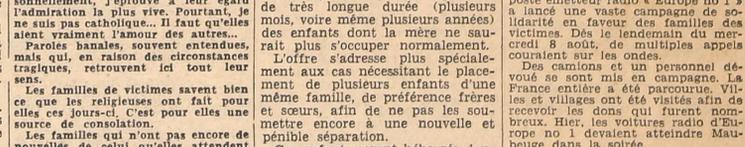
On n'a pas parti jusqu'ici, — ou très peu, — des membres du Corps de Protection Civile. Ils sont, eux aussi, sur les lieux depuis mercredi dernier. L'aide qu'ils ont apportée est inappréciable : signaux notamment qu'ils ont envoyés, et acheminés jusqu'à la cage où certains de sacs de sable, qu'ils ont transportés les corps et aidé à leur ensevelissement.

Il en est venu de partout : de la région, de Gembloux, d'Arion, de Bruxelles, etc. Tous volontaires et travailleurs. Leur uniforme qui est en tous points semblable à celui des gendarmes, — l'absence du losange rouge aux coins du col excepté, — prouve que l'oubli dans lequel les journalistes les ont laissés jusqu'ici.

Les Corps bénévoles de Protection Civile sont de création relativement récente. Ils sont constitués par des volontaires qui acceptent de suivre soit une formation de cours et d'entraînement pour être capables, en cas de guerre, d'incendie ou autres circonstances dramatiques, d'aider au maximum nos populations.

Certains ont pu douter naguère de l'utilité de cette organisation. Les faits sont là qui prouvent bien que l'on avait tort. A vrai dire, il n'y a plus de contestation : le Corps de Protection Civile s'est imposé et emporte dorénavant l'adhésion de tous.

**fabriqué avec beaucoup de bon lait.**



Une foule nombreuse et recueillie se pressait à la levée du corps dans Macon endeuilée.



Regardez!

Rien ne lave plus blanc que SOLEIL!

Et Soleil est vraiment un produit complet

Blanc et couleurs. Grâce à l'action douce et naturelle des millions de petites bulles d'oxygène qu'il dégage à la lessive, Soleil lave le blanc bien plus blanc, les couleurs bien plus propres.

Lessives en machine. Soleil est la poudre faite sur mesure pour la lessive en machine. Sa mousse parfaitement dosée - ni trop, ni trop peu - est adaptée au rythme des machines modernes. Et Soleil garde en parfait état les pièces de la lessiveuse: rouleaux, roulements, cuve, etc.

Petites lessives. Lainages et tissus délicats retrouvent dans la moussure ultra-pénétrante - et si douce - de Soleil éclat, souplesse, forme, douceur.

Aucun autre produit ne vous offre autant d'avantages à la fois

SOLEIL lave bien plus blanc!

SAVONNERIES LEVER FRÈRES - BRUXELLES

DE 67 - CHIFF 67



Châtelet ET ENVIRONS

CHATELET EN FAVEUR DES VICTIMES DE MARCINELLE. Nos avocats ont été de ces collectes en faveur des victimes de la catastrophe du Bois du Cazier...

GERPINNES LA GARDE MEDICALE. Le service sera assuré de dimanche 19, dans les localités de Gerpinnes et Nalinnes...

L'EXCURSION DE L'H.R.S.M. C'est donc dimanche qu'aura lieu l'excursion organisée par l'Harmonie, vers le littoral belge-français.

RECETE COMMUNALE. La prestation du receveur communal régional qui devait normalement s'effectuer le 15, aura lieu mercredi 22 de 9 à 12 au local 3 situé au rez-de-chaussée des bureaux communaux.

EN FAVEUR DES SINISTRES DE LA MINE. La prospection de la population est actuellement en cours, opérée par le personnel communal, il s'agit de la seule collecte publique autorisée par l'administration...

AISEAU HOMMAGE A LA REINE ELISABETH. L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'afin de participer à l'hommage de la Nation entière...

PONT-DE-LOUP COLLECTE. Outre les sommes versées par les ouvriers à leur organisation syndicale et par les particuliers à certaines œuvres de la localité effectuée...

FLEURUS POUR LES VICTIMES. La collecte organisée par l'Administration communale au profit des familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle a rapporté la somme de 116.350 frs.

ACTE DE PROBITE. M. Jean Lalleux de Fleurus a trouvé le portefeuille qui s'est égaré de remettre à son propriétaire.

SERVICE DE GARDE. Le service médical de garde sera assuré le dimanche 19 août par le Dr Fauville (Tél. 302, Fleurus). Quant au service de garde pour la semaine s'étendant du 18 au 25 août, ce sera M. Brasseur, dont l'office est situé rue de la Station.

CERCLE HORTICOLE. C'est le dimanche 19 août à 17 h. au Cercle Concordia que se tiendra l'assemblée mensuelle des membres sous la présidence de M. Fernand Brabant.

CHOMAGE. Pendant le mois de juillet 1956, le service communal du chômage a enregistré comme chômeurs complets 3 hommes et 2 femmes, et comme chômeurs partiels 2 hommes et 3 femmes.

SERVICE PHARMACUTIQUE. L'office du pharmacien D'août route de Nivelles, à Sombreffe, restera ouverte pendant toute la journée du dimanche 19 août. Tél. n. 46 Sombreffe. (T. 14)

DANS LE CANTON DE SENEFFE BUZET. Au cours du prochain week-end, Ciné Patro présente les aventures extraordinaires de Dick Turpin «Le Bandit Gentilhomme».

L'A.S. OBAIX-BUZET. Le match des réserves aura lieu le 14 h. 30 et le grand match à 16 h. 30 au terrain de l'AS Obaix.

HAM-SUR-HEURE LE PEINTRE JULES CARLIER expose au Château du 18 août au 11 septembre. L.215069

GOZEE. Mme Edouard Poty, sexagénnaire domiciliée au Bois d'Aulne a fait une vilaine chute sur le trottoir en béton de son habitation. Atteinte d'une large plaie au genou gauche, Mme Poty a été soignée par le docteur Cuisenaire de Thuin qui lui a appliqué 15 points de suture. (T. 4)

COLLECTE. La collecte effectuée lors des offices religieux de dimanche en faveur des victimes de la catastrophe minière de Marcinelle a rapporté la somme de 3.400 frs. (T. 4)

SARS-LA-BUISSIÈRE UN FAMEUX CRUÏGÈME. Dans sa prairie, M. Marcel Gilin, domicilié au hameau de Geslès a récolté un «crû» de «vase de loup» pesant 1.800 kg. (T. 4)

LE LONG DE LA FRONTIERE

ERQUELINNES EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE MARCINELLE. La Croix-Rouge en collaboration avec l'Administration communale a organisé une collecte en faveur des familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Il restait lundi soir une centaine de maisons à visiter et plus de 60.000 frs avaient déjà été récoltés. La collecte à l'église Ste Thérèse faite dimanche aux 70000 frs montait déjà à 8.000 frs. On espère atteindre 70.000 frs pour la commune. E. 7

LA MOUETTE ERQUELINNES. Le dimanche 13 août 1956 à la plaine de Jeux, rue du Berger de 10 h. 30 à 18 h. 30, le club de la Petite Aviation «La Mouette Erquelinnoise» organise un concours de vol circulaire, acrobatie, course, combiné organisé sous les auspices du Centre Harmaut-Namur de la Fédération de la Petite Aviation Belge, avec participation de meilleurs champions belges et étrangers qui disputeront en plus du championnat régional, la coupe de la commune de Thuin à qui ont été offerts par la Mouette Erquelinnoise. ET

THUIN FORMATION TECHNIQUE. L'école industrielle de Thuin (Ville-Basse) ouvre les jeunes apprentis ou ouvriers désireux de compléter leur formation technique. Elle s'adresse à tous les travailleurs du fer, aux maçons, menuisiers, terrassiers, plombiers, et à tous les travailleurs du bâtiment en général. Les cours commencent le mardi, jeudi et vendredi de 17 h. 40 à 21 h. dans le groupe scolaire de la Ville-Basse. (T. 4)

MEDECIN DE GARDE. En cas d'absence de votre médecin traitant du week-end de samedi soir à dimanche matin, pour les communes voisines suivantes: Soezée, Aulne, Marbaix la Tour, Thuillies, Biesmes sous Thuillies, Biercée, Leers la Buisserie, Bienlieu, Lez, Mont Ste-Genève et Lobbes. (T. 4)

AUX ECOLES DE LA VILLE-BASSE. La construction des nouvelles écoles de la Ville-Basse avance à grands pas. Le gros œuvre du bâtiment en six étages destiné aux classes gardiennes est quasi terminé. On pose actuellement les voliges sur la charpente. Quant au bloc garçons et filles, les travaux sont également en bonne voie. Dès la macaronerie terminée, le nouveau bâtiment sera posé. Ce bâtiment ont sera également installé l'école industrielle communale comportera un étage. (T. 4)

LA JUSTICE DE PAIX. Des travaux de restauration de la justice de paix (qui se trouve dans une partie de l'Hôtel de Ville de Thuin) vont être entrepris sous peu. Ils concernent la salle d'audience, le cabinet du juge, le greffe et le vestibule. Les plafonds et les murs de ces locaux seront notamment décapés, les plafonds, enduits et quatre couches de couleurs à l'huile. La menuiserie et les meubles seront également repeints à neuf. (T. 4)

COLLECTES. Les collectes réalisées dimanche au cours des offices religieux de Thuin-Ville-Basse et Thuin-Waibes ont rapporté une somme de 10.300 frs. Une somme versée au fonds de secours destiné aux victimes de la catastrophe minière de Marcinelle. (T. 4)

DISTINCTION. M. Louis Dessort, soldat de 1ère classe, milicien 1902, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne avec glaires en date du 21 juillet 1956. Nos félicitations. (T. 4)

DEPART POUR LOURDES. Le 20 août partira de Thuin les personnes suivantes participant au pèlerinage lucifain conduit par Mgr. Emmerich de Maldey: M. et Mme Lalleux, Mlle Simone Piret, Mme François Maillard, M. Dandot et M. Revelard. Ce dernier, père de Michel Revelard, vient de Ville-Haute à Thuin, effectuée ce voyage en qualité de brancardier. C'est la 24e fois qu'il participe à un voyage à Lourdes en accompagnant des malades. En outre, une malade, Mlle Michèle Delobbe, malade désignée par les Amis de Lourdes du doyenné de Thuin partira à Lourdes par le même convoi. Les pèlerins reviendront le mardi 22 août. (T. 4)

CONSEIL COMMUNAL. Une séance du Conseil communal aura lieu le lundi 20 août à 19 h. (T. 4)

A LA CROIX-ROUGE. La section locale a été sur la brèche au cours de cette tragique semaine. Les membres actifs de ce groupe ont été demandés plusieurs fois à Marcinelle en vue de prêter assistance aux blessés et permanence sur le carreau de la mine minière. Voici le nom de quelques-uns de Thuin: M. et Mme Schiltz, présidente; Mmes Dagnelles, Schiltz, Miot et Longfils; Mlle Schiltz; MM. Cusse, Langlet et Lejste. (T. 4)

CINE NOTGER. Ce samedi 18 à 19 h 30 et dimanche 19 à 16 h 30 et 19 h 30 «Nous, les femmes». La semaine prochaine: «Le Général du diable».

HAM-SUR-HEURE LE PEINTRE JULES CARLIER expose au Château du 18 août au 11 septembre. L.215069

GOZEE. Mme Edouard Poty, sexagénnaire domiciliée au Bois d'Aulne a fait une vilaine chute sur le trottoir en béton de son habitation. Atteinte d'une large plaie au genou gauche, Mme Poty a été soignée par le docteur Cuisenaire de Thuin qui lui a appliqué 15 points de suture. (T. 4)

COLLECTE. La collecte effectuée lors des offices religieux de dimanche en faveur des victimes de la catastrophe minière de Marcinelle a rapporté la somme de 3.400 frs. (T. 4)

SARS-LA-BUISSIÈRE UN FAMEUX CRUÏGÈME. Dans sa prairie, M. Marcel Gilin, domicilié au hameau de Geslès a récolté un «crû» de «vase de loup» pesant 1.800 kg. (T. 4)

LA BUISSIÈRE TROUVE. Un chien berger allemand au pelage gris-roux a été trouvé au début de la semaine à La Buisserie. On peut réclamer l'animal chez M. Marcel Dupont, 4, Route de Thuin à La Buisserie. (T. 4)

PHILANTHROPIE. Félicitons les jeunes Francis Dewinter, 12 ans, Serge Dehoux, 14 ans et Jean Van Wange, 15 ans qui, spontanément ont sollicité du bourgmestre l'autorisation de collecter dans la commune au profit des victimes de Marcinelle. C'est au hameau de St-Pierre qu'ils ont pu recueillir une somme de 500 frs. (T. 4)

BAPTÊME. Une petite Marlene, premier enfant de M. et Mme Leroy-Dutilleul, rue des Moines, a reçu le baptême à la maternité de Lobbes, le 29 juillet. Le dimanche 22 août en l'église de Thuin, un petit garçon, premier enfant de M. et Mme Lalleux-Hurez, demeurant rue de Thuin a reçu au baptême le nom de Dominique. Nos félicitations aux parents. T. 4

UN BEAU GESTE. Le Cercle philantropique «Les Loucheux» de l'Écluse et le «K. K. W.» orchestre de La Buisserie, viennent de verser pour les familles des mineurs de Marcinelle, une somme de mille francs. (T. 4)

DUCASSE. Les fêtes communales des détroits les 26, 27 et 28 août. Concert le lundi 27 août à 18 h., et le spectacle de variétés internationales du mardi 28 août 1956 à 19 h. 30. T. 4

SOLRE-sur-SAMBRE DECES. Nous apprenons que M. Gaston Quinet, échevin de l'Instruction Publique, vient de passer à Bruxelles dans une disette qui lui était en traitement. Le défunt, âgé de 53 ans, était atteint d'une très pénible maladie et avait subi deux interventions chirurgicales. Nous présentons à Mme et à Mlle Quinet nos sincères condoléances. S. 23

GARDE DOMINICALE. En cas d'urgence et en l'absence du médecin habilité le dimanche 19 août, le service de garde sera assuré par le Dr L. Brasseur, rue Reine Astrid, Tél. 79.51.35 à Solre-sur-Sambre. Le service de garde des pharmaciens sera assuré par M. Pasquier, Place communale, à Merbes-le-Château. S. 23

COLLECTE. La collecte effectuée aux messes de dimanche dernier au profit des familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle, a rapporté la somme de 6.200 frs. On ne peut que féliciter les paroissiens pour ce beau geste de solidarité. S. 23

STREÉ COLLECTE. La collecte effectuée dans les églises et au long de la route, par les instituteurs de Streé a permis de recueillir une somme de 10.015 frs en faveur des victimes de la catastrophe de Marcinelle. La somme recueillie dans le centre du village par les instituteurs n'est pas encore connue. D'autre part une somme de 1500 frs a été recueillie au cours de la collecte effectuée à la messe basse dimanche dernier. (T. 4)

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE BOVINE. Voici le bilan de la lutte contre la tuberculose bovine entreprise au cours de l'exercice précédent. Le comité était dirigé au cours de cet exercice par M. Luc Toussart, président et Pierre Ravasin, secrétaire. Voici le nom des propriétaires dont l'étable fut diplômée: Denille Emile, Dubray Armand, Dupuis Alexandre, Dupuis Georges, Godimus Omer, Herbage Alphonse, Huis Louis, Jacquemin Georges, Laloix Jules, Laloix Julien, Laloix Vital, Meunier Robert, Meunier Zénon, Molard Camille, Mulder de Léonard dit Auguste, Prévois Herman, Regnier Philippe, Rondot Raoul, Toussart Luc, Vanesse Louis, Coppin Zéphyr, Hourdain Henri, Souris Achille, Delersdajn Alois. (T. 4)

DECES. Nous apprenons le décès de M. Charles Haurourdin, ancien combattant de la guerre 14-18 et directeur du clos d'écuries de Thuillies. Ses funérailles seront célébrées

GOSELIES et environs

MELLET POUR LES VICTIMES DE MARCINELLE. A l'annonce de la terrible catastrophe de Marcinelle les mineurs et anciens mineurs melletois se sont groupés sous le patronage de l'Administration communale et ont effectué, à domicile, une collecte qui a rapporté la somme totale de 23.079 frs qui a été versée au C.C.P. du Fonds provincial d'aide aux familles des victimes d'accidents mortels du travail.

D'autre part une collecte effectuée au cours de messes du dimanche 12 août dernier a rapporté la somme de 4.400 frs.

Le dimanche 13 août à 8 h. du soir M. le curé Cuisenaire a célébré une messe suivie des absoutes à la mémoire des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Plusieurs mineurs et anciens mineurs étaient groupés et avec la foule ont prié avec une grande ferveur pour leurs frères défunts. De nombreuses communications ont été offertes à leur intention.

A la procession de la fête de l'Assomption un groupe de mineurs, en tenue de travail a porté la statue de la Vierge de Ste-Barbe qui, en ses heures douloureuses, a été spécialement invoquée. (M. 25)

DESTRUCTION PUNAISES, etc... GLUME ROBERT, 68 rue du Grand Central, CHARLEROI

Fontaine-l'Évêque ET ENVIRONS

Fontaine-l'Évêque CERCLE HORTICOLE. Le dimanche 19 août à 3 h., dans la propriété de M. le notaire Lambin, en conférence par M. Bury, Sublet: dépistage des maladies chez les arbres fruitiers. Tirage de 2 tombolas. Dernier délai pour l'inscription des membres pour le voyage à Lochristi.

ANDERLUEUX LE CHOMAGE EN JUILLET. Le chômage en juillet se décompose de la façon suivante, au total 69 unités dont 13 hommes et 56 femmes, en complet 5 hommes et 40 femmes. Les estampilles: 690, 226 et 380, au total 1.336 estampilles. Par rapport au mois précédent, on enregistre une diminution de 1.173 unités décomposée de la manière suivante en complet diminution de 11 hommes, augmentation de 10 femmes, en partiel diminution de 1.180 hommes et une augmentation de 8 femmes. La diminution de 1.180 hommes provient de la grève des machinistes d'extraction qui est finie. (A. 7)

LA BRADERIE ANNUELLE. Dans notre édition de jeudi 16 août nous avons publié le programme des festivités de la braderie qui devait se dérouler le 18, 19 et 20 août. Une réunion s'étant tenue mardi dans la soirée très tard, il a été annoncé qu'elle n'aurait pas

MONCEAU-sur-SAMBRE LIGUE DU COIN DE TERRE ET DU FOYER. Dimanche 19 août, à 10 h. Réunion au château communal, conférence par M. Charpentier.

MONTIGNIES-s.-SAMBRE COURSE CYCLISTE. Organisant une course cycliste pour amateurs débutants le lundi 20 août 1956, le comité de la Pédale Montagnarde a décidé que cette course serait organisée au profit des victimes de la catastrophe de Marcinelle.

MONT-sur-MARCHIENNE APPEL AUX GROUPEMENTS PATRIOTIQUES. Les comités de différents groupements patriotiques faisant partie du F.U. invitent instamment leurs membres à se réunir avec leur drapeau samedi 18 courant, à 9 h. 15 à l'Hôtel de Ville, pour assister en groupe à l'enterrement de M. Bourguignon Désiré, rue Pont-à-Nôle, 53, première victime de la catastrophe du Bois du Cazier, rentrée à Mont-sur-Marchienne.

CHEZ LES GAIS LURONS. Suite à la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle, le comité du Cercle des Gais Lurons a décidé d'annuler sa fête annuelle et de verser sa recette au Fonds Cornez. Dès ce jour, un premier versement de 20.000 frs est octroyé aux familles des victimes.

Voyages César Waroquet et Fils

Autocars de grand luxe «L'Oiseau-Mouche» CHARLEROI: Boulevard Paul Janson, 11, tél. 31.27.28. COURELLES: Rue Général de Gaulle, 105, tél. 85.02.93. 19 août: Voyage de Spa aux villages touristiques à prix réduits. 20 août: Luxembourg, Clervaux, Vanden, etc. 21 août: Reims, Epernay (V. des C. à Ch. D.O.) 250 fr. réduit 150 fr. 22 août: Rotterdam, La Haye, Scheveningen 290 fr. réduit 190 fr. 23 août: Mer Blanc, Brest, arr. 4 h. 220 fr. réduit 150 fr. 24 août: Les 3 Barrages, Malméd, Coe, etc. 225 fr. réduit 150 fr. 25 et 26 août: Paris en jours, voyage seul 400 fr. réduit 250 fr. NOTER BIEN: NOUS N'ACCEPTONS QUE 50 INSCRIPTIONS POUR CHACUN DE CES VOYAGES. C. 215065

A travers la Région

LA JOURNÉE

Vendredi 17 août 1956

CINEMAS

CHARLEROI TRIANON: voir pages spéciales. COLLESEM: Idem. FLOULE: Idem. LE PARIAN: Idem. LE VAUBAN: Idem. LE MONTAGNE: Idem. TURNEAU: Idem. ELBORADO: Idem. EDEN: Idem. RIO: Idem. IDEAL: Idem. AMERICAIN: Idem. PALAIS DU FILM: «Zaza» (E.N.A.). PARC: fermeture annuelle.

Rappelons que pour être renseignés sur la valeur morale des films nous citons sont priés de consulter «Ciné-Selection».

EXPOSITIONS

FLEURUS CHAMPS-ELYSEES: Le peintre Tobie expose (jusqu'au 17 août).

DIVERS

LA LOUVIERE Institut St-Joseph: Foire Commerciale et Industrielle (jusqu'au 26 août). DAMPREMY 19 h. Conseil communal. MONT-sur-MARCHIENNE 19 h. Conseil communal.

LE MENU DU JOUR

DINER

POTAGE AUX BEURRES POUREUX MAQUERONNÉS MARINÉS. PÊCHE JEUNES DALOUES. SOUPER OMELETTE AUX TOMATES FROMAGE BLANC. PÊCHE BOURDALOUE.

VERVEZ

Vervez en plus 125 gr. de bouillabaisse dans un demi-litre de lait mouillé blanc sucré et aromatisé (vanille, orange, etc.) et faites cuire 20 à 25 min. Si vous voulez raffiner, vous ajouterez 2 jaunes d'œufs à la masse refroidie, saupoudrez de sucre et faites dans un compotier ou dans des petites coupes. Posez des motilles de pêches dessus que vous garnirez de cerises et arrosez le tout d'un sirop de framboises ou de groseilles, conservé froid.

MONT-sur-MARCHIENNE

APPEL AUX GROUPEMENTS PATRIOTIQUES. Les comités de différents groupements patriotiques faisant partie du F.U. invitent instamment leurs membres à se réunir avec leur drapeau samedi 18 courant, à 9 h. 15 à l'Hôtel de Ville, pour assister en groupe à l'enterrement de M. Bourguignon Désiré, rue Pont-à-Nôle, 53, première victime de la catastrophe du Bois du Cazier, rentrée à Mont-sur-Marchienne.

CHEZ LES GAIS LURONS.

Suite à la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle, le comité du Cercle des Gais Lurons a décidé d'annuler sa fête annuelle et de verser sa recette au Fonds Cornez. Dès ce jour, un premier versement de 20.000 frs est octroyé aux familles des victimes.

DOMAINE DE BRESSAC.

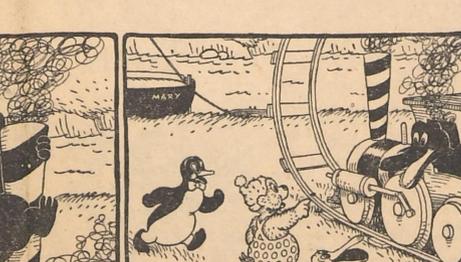
SOUS LE PATRONAGE DES ÉDITIONS DU RAPPEL

Voyage à LOURDES

PAR PERSONNE: FR. 2.710.- (5 JOURS) Départ tous les samedis du 5 mai au 15 septembre 1er JOUR (samedi): départ de Charleroi en train, via Mons. Arrivée à Paris. Visite de la ville en car, dîner. Vers 21 h. départ pour Lourdes. 2e JOUR (dimanche): arrivée à Lourdes et transfert à l'hôtel. 3e JOUR (lundi) au 7e jour (vendredi): séjour à Lourdes en pension complète. Excursions en autocar. Assistance aux cérémonies religieuses. Visite du domaine. 8e JOUR (samedi): le soir, départ de Lourdes pour Paris. 9e JOUR (dimanche): arrivée à Paris et retour en Belgique. CE PRIX COMPREND: Le transport en chemin de fer avec réservation des places, tous les services d'hôtels depuis le dîner du 1er jour au repas du soir du 8e jour, le pourboire au personnel des hôtels, les taxes d'Etat et de séjour le tout d'ontient inclus en autocar à Paris, les transferts de la gare à l'hôtel et vice versa. IL NE COMPREND PAS la taxe fiscale belge de 2 p. c. ni la boisson. DEPART CHAQUE SAMEDI DU 5 mai au 15 septembre Prix du départ de Charleroi: Fr. 2.710.-. Supplément 2e classe au départ de Paris: Fr. 515.-. Supplément couchette: 240.-; supplément pour une semaine: 1.580.- (du samedi au dimanche). Renseignements et inscriptions, s'adresser HAVAS EXPRINTER, 13, rue de Dampremy, CHARLEROI. Tél.: 31.26.03.



Nous regrettons beaucoup de devoir le dire au revoir, Teuf-Teuf! Nous nous sommes si bien amusés ensemble! Mais il faut que nous regagnions notre bord!



Je vais siffler et lancer des jets de vapeur pour rendre le départ plus joyeux!



A propos, Teuf-Teuf, est-ce que nous ne devrions pas essayer de tourner ton train, tout ensemble, avant de partir? Ça n'est pas nécessaire, je vais faire de la marche arrière tout le long du chemin.